

Aides pour la protection de l'environnement

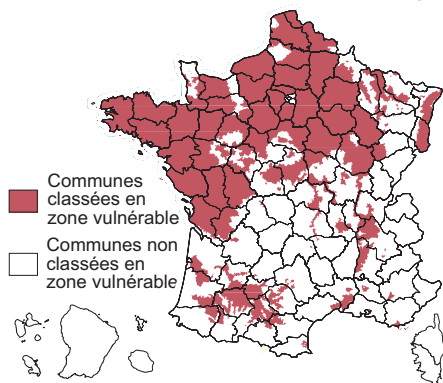
La dégradation de la qualité des eaux a conduit à définir des zones vulnérables. Celles-ci ont été révisées fin 2012. 1 440 communes sont venues s'ajouter aux quelques 18 400 déjà concernées. 617 communes ont été déclassées traduisant les efforts des agriculteurs dans la maîtrise des pollutions agricoles. Aujourd'hui 55 % de la surface agricole est classée en zones vulnérables. Dans ces zones, les agriculteurs sont soumis à des exigences environnementales plus fortes : capacités suffisantes de stockage des fumiers et lisiers, respect des périodes d'interdiction d'épandage et enregistrement de leurs pratiques de fertilisation azotée.

Jusqu'en 2007, le programme de maîtrise de la pollution d'origine agricole (PMPOA) concernait en priorité les éleveurs situés en zone vulnérable et permettait de les accompagner dans la mise aux normes de leur exploitation. À partir de 2007, les investissements liés à la gestion des effluents d'élevage sont désormais éligibles au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE). Cette aide, 98 millions en 2013, est accordée pour les investissements matériels et/ou immatériels qui améliorent le niveau global des résultats de l'exploitation et respectent les normes communautaires.

Le plan végétal pour l'environnement (PVE), 18 millions d'euros en 2013, s'inscrit dans le cadre du plan « Ecophyto 2018 ». Il vise à réduire l'impact des produits phytosanitaires et fertilisants et à favoriser les économies d'énergie dans les serres.

Zones vulnérables aux nitrates

2012



Sources : MAAF, MEDDE.

Télécharger les données au format tableau

Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)

	2007	2010	2012	2013
Engagements				
Dossiers engagés	10,3	8,2	8,4	8,8
<i>millier</i>				
Montants engagés	205,7	86,1	94,5	100,8
<i>million euros</i>				
FEADER	89,4	37,9	42,9	46,7
État (MAAF)	82,7	27,2	30,3	26,3
Autres	33,5	21,0	21,4	27,8
Paiements				
Dossiers payés	13,4	8,4	7,2	7,0
<i>millier</i>				
Montants des aides	107,1	114,2	98,6	97,9
<i>million d'euros</i>				
FEADER	53,6	50,8	46,1	46,2
État (MAAF)	36,1	37,9	30,7	29,3
Autres	17,5	25,6	21,9	22,3

Sources : ASP, traitement Agreste.

Plan végétal pour l'environnement (PVE)

	2007	2010	2012	2013
Engagements				
Dossiers engagés	2,3	5,0	5,9	4,9
<i>millier</i>				
Montants engagés	8,4	22,0	33,4	35,8
<i>million euros</i>				
FEADER	2,9	8,6	12,2	13,6
État (MAAF)	4,1	5,9	5,6	4,0
Autres	1,5	7,5	15,7	18,2
Paiements				
Dossiers payés	1,1	2,3	3,3	3,0
<i>millier</i>				
Montants des aides	3,7	10,9	18,9	17,8
<i>million d'euros</i>				
FEADER	...	3,4	6,6	6,3
État (MAAF)	...	3,1	4,6	4,2
Autres	...	4,3	7,8	7,3

Sources : ASP, traitement Agreste.

Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA)

Deuxième programme (2002-2007)

	2002-03	2005	2006	2007	Cumul
Dossiers engagés	1,8	10,4	20,5	14,1	53,8
<i>millier</i>					
Montants engagés					
<i>million d'euros</i>					
Montant apporté par l'État	14,1	44,3	74,7	48,9	213,5
Montant apporté par les collectivités territoriales(1)	3,3	21,4	38,2	33,4	122,4
Montant apporté par les agences de l'eau	17,5	65,8	112,9	82,3	335,9
Total	34,9	131,5	225,8	164,6	671,7

(1) Données provisoires reconstituées.

Sources : Agence de l'eau, MAAF, ASP.

7